

Compte rendu de la réunion de bureau du 17 novembre 2015

- Election du bureau :

Président : Antonio DA SILVA

Vice-présidents : Boris DUFOUR et Laurent PARA

Trésorier : Michel JUVENETON

Trésorière adjointe : Stéphanie DOS SANTOS

Secrétaire : Christine CARPENTIER

Secrétaire adjoint : Antonio DA SILVA

Commission FSGT : Bernard PIRAT

Responsables matériel : Michel JUVENETON, Bernard GIVRY, Philippe PAGE, Antonio DOS SANTOS

Responsables manifestation : Laurent PARA, Michel JUVENETON et Christian AMILAIN

Responsables école de vélo : Boris DUFOUR et Antonio DOS SANTOS

Responsables plaquette : Bernard PIRAT, Christian AMILAIN, Patrice THIBAUDET et Stéphanie DOS SANTOS

Arbitre club : Michel JUVENETON

Délégué à la sécurité : Philippe PAGE

Adjoint à la sécurité : Henri DEY

- Affiliation à la fédération (ffc):

Les demandes de licences (membres du bureau) ont été faites pour pouvoir affilier le club.

- Ecole de vélo :

Pour la saison 2016, un calendrier précisant les lieux et horaires des entrainements ainsi que les différentes courses VTT sera proposé afin de limiter les demandes de renseignements et d'optimiser l'organisation de chacun.

La participation à une course devra être signalée 15 jours avant.

Concernant les entrainements route, il serait souhaitable de reprendre les bases sur l'anneau du Pas Fleury pour effectuer des sorties sur route en toute sécurité. Malheureusement, l'anneau est difficilement praticable à cause des feuilles d'arbres qui le recouvrent. Laurent Para propose de relancer le maire à ce sujet.

Les formulaires de renouvellement de licence 2016 seront distribués lors des entrainements à partir du mercredi 18 novembre.

- 8 décembre :

Un rendez-vous est fixé chez Bâches Deschamps à 16h le 8 décembre pour préparer la vente de saucisses afin d'être prêt à partir de 18h.

Il faut commander 100 saucisses (il en reste 20), 50 kg de pomme de terre précuite (il en reste 36kg) et 20 tranches de jambon.

Le vin sera commandé à la cave de Mancey en quantité suffisante (la cave reprend le surplus).

Les tarifs de l'an dernier sont reconduit (3,50€ la part de saucisses et 1€ le verre de vin).

Patrice Thibaudet s'occupe des cartons pour protéger le sol.

Michel Juveneton s'occupe de louer la toile de tente.

Christian Amilain s'occupe du pain (11 gros pains de campagne) pour le fromage fort (15kg).

Antonio Da Silva et Michel Juveneton regarde s'ils peuvent se procurer un four à gaz avec grill.